

Méthodes de lutte

Cerclage

(écorçage circulaire) des plus gros arbres sur une hauteur max. de 50cm pour une décomposition de l'arbre sur pied.



Coupe

des spécimens de plus de 1m50 de hauteur.



Arrachage manuel des jeunes pieds de moins de 1m50 de hauteur.



Usage mesuré d'herbicide ou de débroussaillant pour éviter toute reprise.

Plantation après coupe ou arrachage, pour limiter la germination des graines et le développement de nouvelles plantules.



Si besoin...

Programme de lutte active

- ✓ **Cartographie de l'invasion** par analyse numérique d'images multispectrales ;
- ✓ **Identification et priorisation des secteurs d'action** (des zones excentrées vers le cœur de l'invasion) ;
- ✓ **Prospection et inventaire** des arbres reproducteurs à éliminer en priorité ;
- ✓ **Elimination des arbres reproducteurs** par cerclage (écorçage) ou coupe ;
- ✓ **Arrachage des plantules** ;
- ✓ **Suivi des zones traitées** ;
- ✓ **Communication et mobilisation** des partenaires et du grand public ;
- ✓ **Reboisement**, si nécessaire, avec des essences natives.

Ce programme de lutte est initié par la province Sud, construit et mis en œuvre avec l'expertise et l'appui du CEN.

La direction du Développement Durable
des Territoires (DDDT)

Tél. 20.34.00 – Fax. 20.30.06
3dt.contact@province-sud.nc

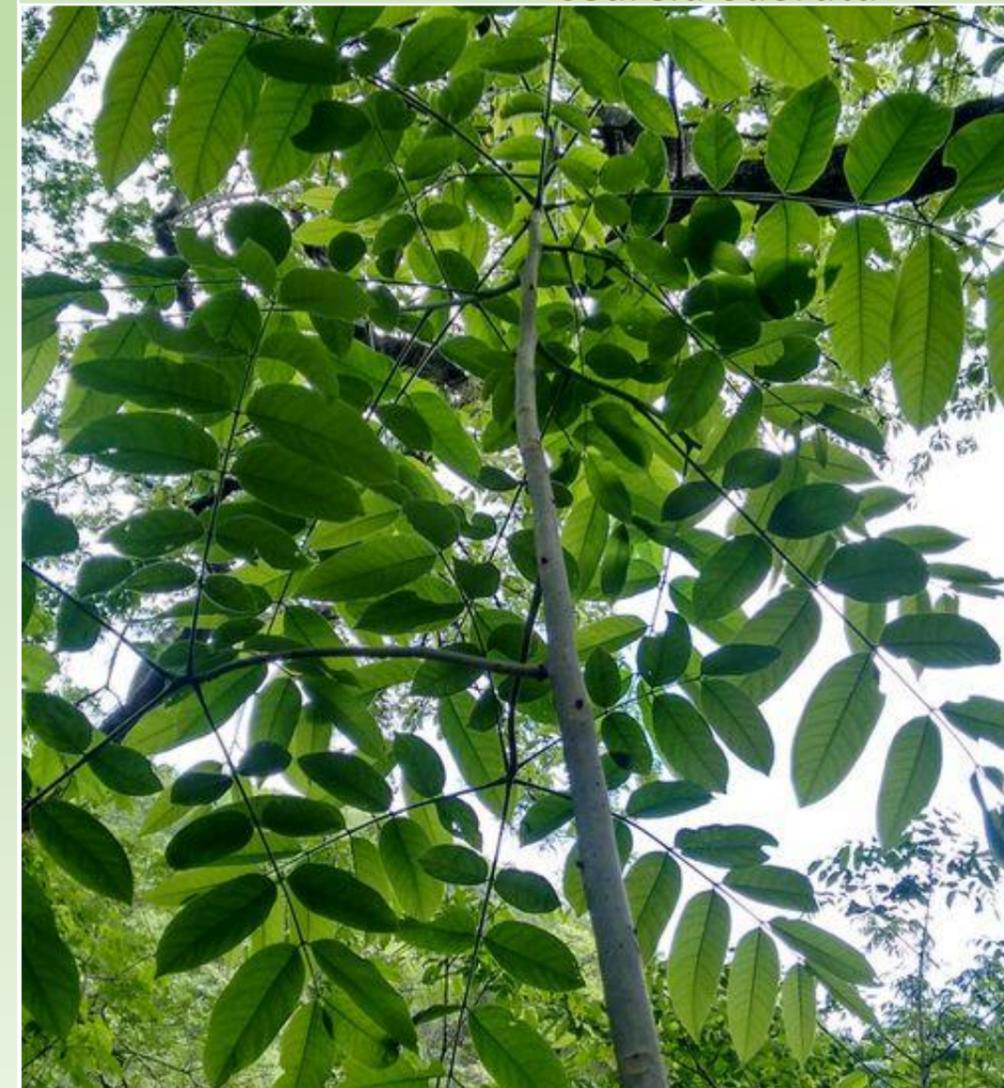


Programme de lutte

Contrôle d'une espèce envahissante

L' Acajou amer

Cedrela odorata



Le **Pôle Espèces Envahissantes (PEE)** du **Conservatoire d'espaces naturels (CEN)** coordonne la stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans les espaces naturels de Nouvelle-Calédonie, avec la contribution de l'ensemble des collectivités et des partenaires locaux.

Tél. **75.30.69**

Acajou amer

Cedrela odorata



Originaire d'Amérique du Sud.

Reconnu envahissant dans 22 pays.

Introduit en NC entre 1862 et 1908, à Yahoué.

Espèce Exotique Envahissante (EEE) listée dans les codes de l'environnement des provinces Sud et Nord.

Listé en **priorité 3** dans la stratégie de lutte contre les EEE en Nouvelle-Calédonie.

Croissance rapide et dispersion par le vent
Augmentation de l'intensité des feux

Arbre pouvant atteindre **40m de haut** et **2m de diamètre**.

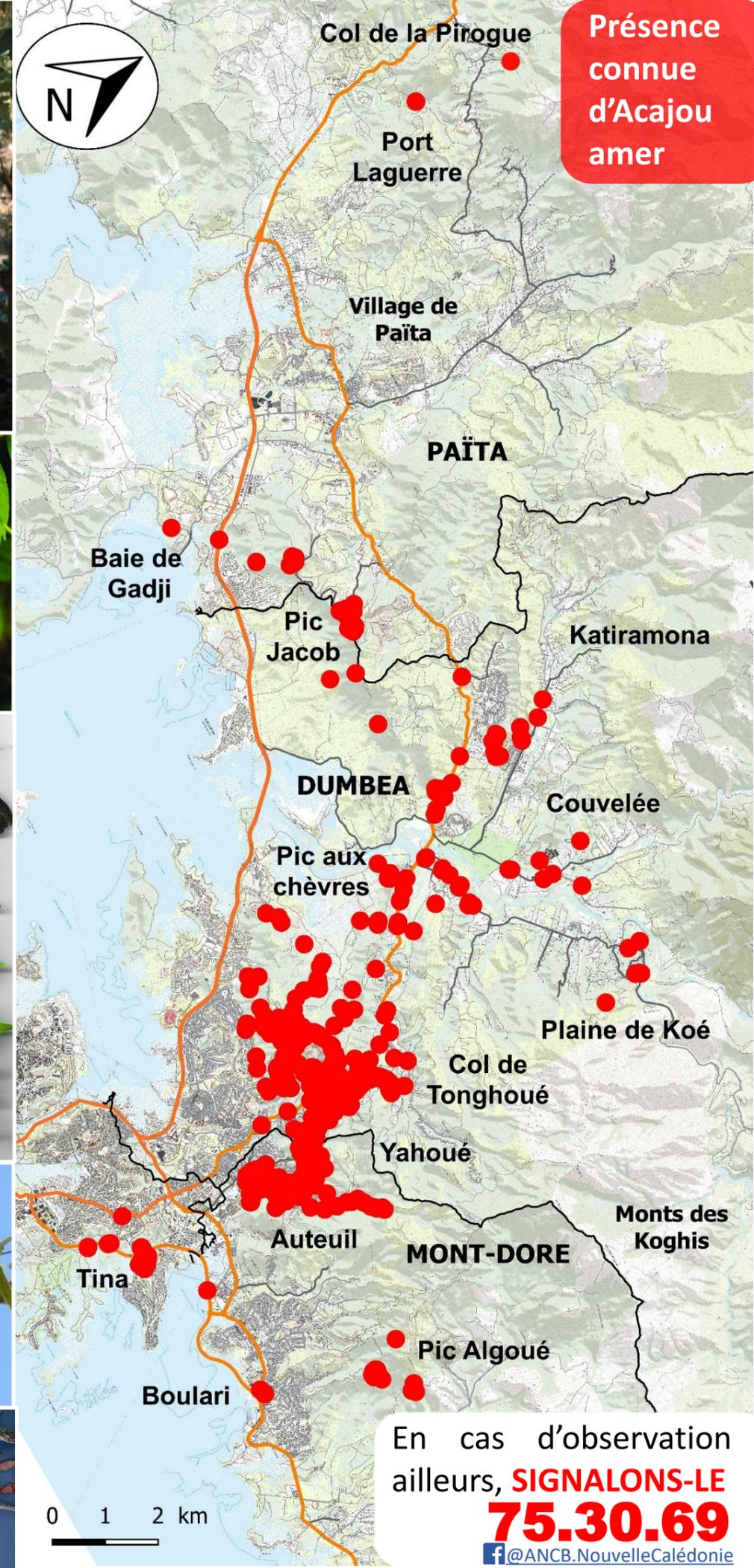
1 Ecorce grise et fissurée.

2 Feuilles jusqu'à **80cm de long** composées de 6 à 15 paires de folioles.

3 Folioles de **8-20cm de long** et **2-4cm de large**, ovales à lancéolées, base dissymétrique. **Odeur désagréable** d'ail ou d'oignon.

4 Fleurs jaunes en grappes terminales, forte odeur de malt.

5 Fruits en grappes de capsules pendantes à 5 valves (2,5-4,5cm de long) contenant des **graines plates ailées** brunes de 2,5cm de long.



Présence connue d'Acajou amer

En cas d'observation ailleurs, **SIGNALONS-LE**
75.30.69
f@ANCB.NouvelleCalédonie